

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 11 juin 2018 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 33 et vérifie le quorum.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

ADOPTION DES DERNIER PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la réunion ordinaire tenue le 14 mai 2018 et la consultation publique tenue le 7 juin 2018.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mai 2018.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 695 m³, moyenne : 87 m³/jr
Secteur Les Buissons : 7 461 m³, moyenne : 241 m³/jr
Station de recherche : Non disponible
Camping de la Rive : Non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 16 et 30 mai 2018
Incendies : 10, 11, 19, 23, 24, 25, 26, 29 et 29 mai 2018
Premiers répondants : Aucun

2018-06-138
6705

2018-06-139
6705

2018-06-140
6705



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Formation des pompiers : Aucune
Rencontres : 3 et 28 mai 2018

- **M.R.C. de Manicouagan**

Procès-verbal : 23 mai 2018

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2018-06-141
6706

CORRESPONDANCE

Reçue :

- * Mme Geneviève Godbout, directrice par intérim, Société d'habitation du Québec -18-04-30- autorisation de poursuivre les travaux de regroupement d'offices d'habitation de la MRC Manicouagan car il répond aux critères fixés par la Société d'habitation du Québec.
- * M. François Rémillard, directeur, Société de l'assurance automobile du Québec -18-04-30- mise à jour des publications sur la sécurité à vélo et le partage de la route pour inclure les nouvelles mesures du code de la Sécurité routière.
- * M. Martin Cormier, directeur général, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports -18-05-02- information qu'avec l'adoption du décret 533-2018, les démarches visant l'obtention de la gestion du chemin de la Scierie par le ministère sont complétées. Des travaux de réfection sont prévus en 2018 et le ministère assumera l'entretien du chemin de la Scierie.
- * M. Martin Tremblay, chef de Centre de services, ministère des Transports, direction de la Côte-Nord -18-05-23- accusé réception de la demande pour que la vitesse de 50 km commence avant le 590, chemin Principal dans le secteur de Pointe-aux-Outardes.
- * Mme Cindy Paquet, conseillère aux opérations municipales et régionales, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - 18-05-30- information que les modalités du programme TECQ 2014-2018 ont été révisées afin d'accorder une année supplémentaire aux municipalités pour compléter les travaux prévus à leur programmation de travaux, soit jusqu'au 31 décembre 2019.
- * Mme Cindy Paquet, conseillère aux opérations municipales et régionales, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - 18-05-30- information que le MAMOT, par l'entremise de ses directions régionales, accompagne les municipalités qui désirent mettre en commun des services en fournissant des informations sur l'encadrement légal et le cheminement administratif d'une entente intermunicipale, en mettant à leur disposition des modèles d'entente et en les assistant dans la négociation des modalités de ces ententes.
- * Mme Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés -18-05-31- invitation à souligner la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées du 15 juin 2018, en portant le ruban mauve, symbole officiel de la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées.
- * M. Martin Ouellet, député de René-Lévesque -18-06-08- annonce de son intention d'octroyer un montant de 10 000 \$, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes



Expédiée :

- * M. Martin Tremblay, chef de Centre de services, ministère des Transports, direction de la Côte-Nord -18-05-16- envoi de la résolution numéro 2018-05-125 selon laquelle le conseil municipal demande au ministère des Transports pour que la vitesse de 50 km commence avant le 590, chemin Principal dans le secteur de Pointe-aux-Outardes.
- * M. Jacques Parent, Consortium TDA/Cima+ -18-05-16- envoi de la résolution numéro 2018-05-126 selon laquelle le conseil municipal accepte les avenants au mandat d'ingénierie # 3 et # 4 soumis par le Consortium TDA CIMA+.
- * M. Yves Cossette, Englobe -18-05-17- envoi de la résolution numéro 2018-05-127 selon laquelle le conseil municipal accepte l'offre de services de la compagnie Englobe afin de réaliser les contrôles qualitatifs de la qualité des matériaux et de leur mise en œuvre lors des travaux de relocalisation du rond-point de la rue Labrie Ouest et les infrastructures du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, au coût de 11 022 \$, plus taxes.
- * M. Jean-François Maltais, Groupe-Conseil TDA -18-05-17- envoi de la résolution numéro 2018-05-128 selon laquelle le conseil municipal accepte l'offre budgétaire d'assistance technique du Groupe-Conseil TDA pour le traitement de l'eau potable à la station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes, au montant de 8 000 \$, plus taxes, pour 80 heures d'assistance.
- * M. Rick Tanguay, directeur général, municipalité de Chute-aux-Outardes -18-05-28- envoi du projet de règlement #339-18 concernant le plan d'urbanisme de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.
- * Mme Nadia Allard, directrice générale, municipalité de Pointe-Lebel -18-05-28- envoi du projet de règlement #339-18 concernant le plan d'urbanisme de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.
- * Mme Marie-France Imbeault, directrice générale, municipalité de Ragueneau -18-05-28- envoi du projet de règlement #339-18 concernant le plan d'urbanisme de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.
- * Division de l'urbanisme, ville de Baie-Comeau -18-05-28- envoi du projet de règlement #339-18 concernant le plan d'urbanisme de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2018-06-11.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Avis de motion

Le conseiller Raynald Foster donne avis de motion que le Règlement 339-18 relatif au plan d'urbanisme de la municipalité de Pointe-aux-Outardes sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Avis de motion

Le conseiller Pierre Ross donne avis de motion que le Règlement 340-18 relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis et certificats, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Avis de motion

Le conseiller Jean-François Gauthier donne avis de motion que le Règlement 341-18 relatif au zonage sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Avis de motion

Le conseiller Raynald Foster donne avis de motion que le Règlement 342-18 relatif au lotissement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Avis de motion

Le conseiller Dave Prévèreault donne avis de motion que le Règlement 343-18 relatif à la construction sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Avis de motion

Le conseiller Jean-François Gauthier donne avis de motion que le Règlement 344-18 relatif aux usages conditionnels sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Avis de motion

Le conseiller Pierre Ross donne avis de motion que le Règlement 345-18 relatif au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Avis de motion

Le conseiller Dave Prévèreault donne avis de motion que le Règlement 346-18 relatif aux dérogations mineures sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2018-06-143
6709

RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DANS LE RAPPORT FINANCIER 2017

Monsieur le maire fait la lecture des faits saillants concernant le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'accepter ce rapport pour dépôt.

Il est également résolu de l'inclure dans le bulletin municipal Le Cacardeur et de l'expédier à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2018-06-144
6709

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T. – NETTOYAGE DES FOSSÉS

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. va procéder au nettoyage des fossés dans la municipalité au printemps 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, de faire un don au montant de 1 500 \$ à la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. lorsqu'elle aura procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.

2018-06-145
6709

MANDAT AU MINISTRE DES FINANCES – RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunt émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

CONSIDÉRANT QUE l'article 1066 du Code municipal prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité,

QUE : Conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2018-06-146
6709

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion de l'Association forestière Côte-Nord.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2018 auprès de l'Association forestière Côte-Nord au coût de 50 \$.



2018-06-147
6710

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

ENGAGEMENTS – ANIMATEURS AU CAMP DE JOUR

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'engager les étudiants Tommy Imbeault et Emy Tremblay, pour l'animation du terrain de jeux à 40 heures/semaine, d'une durée de 8 semaines. Ils seront rémunérés au taux horaire de 12 \$.

2018-06-148
6710

ACHAT – MATÉRIEL AQUEDUC

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics doit avoir en inventaire du matériel pour la réparation ou la construction d'entrées d'eau ainsi que des clés pour boîtes de service;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Produits BCM Ltée pour le matériel d'entretien d'entrées d'eau et des clés pour boîtes de service.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'entériner l'achat de matériel pour la réparation ou la construction d'entrées d'eau ainsi que des clés pour boîtes de service, auprès de Produits BCM Ltée, au coût de 1 110,39 \$, plus taxes.

2018-06-149
6710

DEMANDE DE PAIEMENT # 1 ET AVENANTS AU MARCHÉ # 1 ET # 2 – TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DU ROND-POINT DE LA RUE LABRIE ET DES INFRASTRUCTURES DU PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT la demande de paiement #1 et les avenants au marché #1 et #2 de Jean Fournier inc. pour les travaux terminés au 8 juin 2018 concernant les travaux de déplacement du rond-point de la rue Labrie et des infrastructures du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 265 434,55 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE M. Louis Banville, ingénieur, Groupe-conseil TDA, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement # 1 et les avenants au marché # 1 et #2 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 8 juin 2018 concernant les travaux de de déplacement du rond-point de la rue Labrie et des infrastructures du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 265 434,55 \$, taxes incluses.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2018-06-150
6710

ACHAT – MATÉRIEL INCENDIE

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler du matériel incendie;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de L'Arsenal pour le matériel incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 5 boyaux, 10 parties faciales, 4

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



coupe nez et 4 cylindres auprès de la compagnie L'Arsenal, au coût de 4 505 \$, plus taxes et transport.

2018-06-151
6711

**TRAPPAGE ET DÉMANTÈLEMENT DES DIGUES À CASTORS –
SECTEUR DE BAIE-SAINT-LUDGER**

CONSIDÉRANT QU' il y a un problème de castors dans le secteur de Baie-Saint-Ludger;

CONSIDÉRANT QUE les castors ont construit des digues qui font monter le niveau de l'eau en bordure du chemin de Baie-Saint-Ludger;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de l'OBVM pour procéder au trappage des castors et au démantèlement des digues dans le secteur de Baie-Saint-Ludger.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de mandater à l'Organisme de Bassins Versants Manicouagan (OBVM) à procéder au trappage des castors et au démantèlement des digues dans le secteur de Baie-Saint-Ludger, au coût de 1 155 \$, plus taxes.

AFFAIRES NOUVELLES

2018-06-152
6711

ACHAT DE FLEURS - AMÉNAGEMENTS

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Centre Jardin Trudel pour des arrangements et des fleurs qui seront installés à l'entrée de la municipalité et devant le bureau municipal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Centre Jardin Trudel pour des arrangements et des fleurs, au coût de 400,19 \$, taxes incluses.

2018-06-153
6711

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

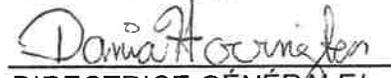
Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2018-06-154
6711

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 58.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

